

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

-----  
COMMISSION  
-----



## Réunion d'urgence des Ministres de la Santé de la CEMAC

*TERMES DE REFERENCES*

Bangui, du 1er au 04 octobre 2024

**Objectif : Adopter un plan sous régional de riposte aux urgences de santé publique et une feuille de route pour la lutte contre le Mpox en zone CEMAC**

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis le début de l'année 2023, une nouvelle vague de l'épidémie de la variole du singe a émergé, touchant plusieurs pays d'Afrique et d'ailleurs dans le monde. Cette épidémie se poursuit en 2024 avec la circulation de nouveaux variants du virus, plus contagieux et plus virulents. En conséquence, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a déclaré le 13 août 2024 le Mpox, "urgence de santé publique de portée internationale".

A la date du 13 septembre 2024, l'Afrique a le plus lourd fardeau lié au Mpox avec 26 544 cas suspects, 5 732 cas confirmés et 724 décès (létalité : 2,7%). La RDC est le pays le plus affecté, représentant plus de 90 % des cas et 99% des décès. D'autres pays voisins, notamment ceux de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), sont également touchés. Cinq pays sur six ont déjà déclaré l'épidémie du Mpox sur leur territoire respectif. Le nombre total des cas notifiés au 19 septembre 2024 pour l'ensemble des pays de la zone CEMAC s'élève à 595 cas suspects, 77 cas confirmés et 4 décès (létalité : 5,2 %). Seule la Guinée Equatoriale n'a pas notifié de cas de Mpox.

A cette épidémie s'ajoute, en zone CEMAC, la menace de la dengue en RCA dont 13 cas ont été confirmés par l'Institut Pasteur de Bangui de juillet à septembre 2024.

En somme, l'émergence du Mpox, la persistance des cas de Covid-19 et l'existence de foyers à haut risque d'émergence d'épidémies telles la Maladie à virus Ebola, le choléra et les arboviroses (dengue, chikungunya, fièvre jaune) constituent des menaces pour la stabilité socio-économique des pays de la zone CEMAC. En réponse à ce contexte multirisque, certains pays ont élaboré des « plans multirisques de riposte aux urgences de santé publique » permettant d'anticiper la gestion de toute urgence sanitaire, comme celle du Mpox, survenant sur leur territoire.

Face à ces défis sanitaires, la Commission de la CEMAC s'est réunie en visio-conférence les 29 et 30 août 2024 avec ses institutions spécialisées en santé publique, OCEAC et CIESPAC. Ils ont convenu d'une action coordonnée de la communauté pour faire face aux urgences sanitaires en général et lutter contre le Mpox en particulier, notamment *l'organisation d'une réunion des Ministres de la santé de la CEMAC en vue de l'adoption d'un plan sous-régional de riposte aux urgences de santé publique, y compris le Mpox en zone CEMAC.*

Les présents « Termes de Référence » décrivent les modalités de l'organisation de ladite réunion pour l'élaboration et l'adoption du plan sous régional de riposte aux urgences de santé publique et à l'épidémie du Mpox, du 01 au 04 octobre 2024. La réunion des Ministres sera précédée d'un atelier des Experts des pays membres, du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2024.

Pour ce faire, une réunion préparatoire du Comité sous-régional de lutte contre le Mpox se tiendra du 26 au 30 septembre 2024, à l'effet d'élaborer le draft des documents devant servir pour l'atelier des experts nationaux.

Il s'agit donc d'une réunion qui se déroulera en trois phases suivantes :

Phase 1 : Rencontre préparatoire du Comité sous-régional de lutte contre le Mpox ;

Phase 2 : Atelier des Experts nationaux et des partenaires;

Phase 3 : Réunion des Ministres de la Santé.

## II. OBJECTIFS

### II.1. Objectif Général

Adopter un plan sous régional de riposte efficace et coordonnée contre les urgences de santé publique et une feuille de route pour lutter contre l'épidémie du Mpox qui menace actuellement les pays de la zone CEMAC.

### II.2. Objectifs Spécifiques

#### a) Rencontre préparatoire

- Elaborer le draft des documents à examiner par l'atelier des Experts nationaux ;
  - ✓ l'avant-projet des termes de référence de la réunion des Ministres ;
  - ✓ l'avant-projet du plan de riposte contre les urgences de santé publique en zone CEMAC ;
  - ✓ l'avant-projet de budget du plan de riposte ;
  - ✓ l'avant-projet de la feuille de route ;
- identifier les potentiels partenaires techniques et financiers à contacter ;
- initier les projets de correspondances aux différents participants.

#### b) Atelier des Experts-pays

- Examiner et valider le projet des termes de référence de la réunion des Ministres ;
- Examiner et valider le projet du plan de riposte contre les urgences de santé publique en zone CEMAC
- Examiner et valider le projet de budget du plan de riposte ;
- Examiner et valider le projet de la feuille de route ;
- Examiner la proposition de liste des potentiels partenaires techniques et financiers ;
- Préparer les dossiers de la réunion des Ministres.

#### c) Réunion des Ministres

- Adopter le plan de riposte contre les urgences sanitaires en zone CEMAC, ainsi que les documents connexes.
- Examen des notes d'information ;
- Divers.

### III. RESULTATS ATTENDUS

À l'issue de ces différentes rencontres, les livrables attendus sont les suivants :

#### - Pour la Rencontre préparatoire :

- le document-projet des termes de référence de la réunion des Ministres est disponible
- l'avant-projet du plan de riposte contre les urgences de santé publique en zone CEMAC est élaboré
- l'avant-projet de budget du plan de riposte est élaboré
- les potentiels partenaires sont identifiés et la liste est disponible ;
- les projets des correspondances aux participants sont initiés et disponibles.

#### - Pour l'Atelier des Experts des Etats :

- le projet des termes de référence de la réunion des Ministres est validé ;
- le projet du plan de riposte est validé ;
- le projet de budget du plan de riposte est validé ;
- le projet de la feuille de route de mise en œuvre du plan de riposte est validé ;
- les dossiers de la réunion des Ministres sont approuvés et disponibles ;
- la liste des potentiels partenaires techniques et financiers est validée et disponible.

#### - Pour la Réunion des Ministres :

la Sous-région dispose d'un plan sous régional de riposte face aux urgences de santé publique et d'une feuille de route pour la lutte contre le Mpox en zone CEMAC.

## **IV. METHODOLOGIE**

### **IV.1. Date et lieu**

Compte tenu des agendas de fin du mois de septembre et de début d'octobre, il est prévu que toutes les rencontres se déroulent dans la ville de **BANGUI, en République Centrafricaine**, où les assises du Conseil des Ministres de la CEMAC se tiendront à partir du 7 octobre 2024.

Les différentes rencontres sont envisagées aux dates suivantes :

- **Rencontre préparatoire du Comité sous-régional**, du 26 au 30 septembre 2024 ;
- **Atelier des Experts-pays**, du 1<sup>er</sup> au 03 octobre 2024 ;
- **Réunion des Ministres sectoriels de la santé**, le 4 octobre 2024.

NB : La langue de travail sera le français, avec traduction en anglais et espagnol au besoin.

### **IV.2. Participants**

#### **a. Réunion préparatoire**

Il s'agit de l'équipe technique constituée en Comité sous – régional de riposte contre le Mpx lors de la réunion d'urgence tenue les 29 et 30 août 2024 en mode virtuel, à savoir :

- OCEAC (3) : Dr BANTHAS BATA Gislain Géraud, Dr AWONO AMBENE Herman Parfait et Dr BRAHIM ISSA SIDI ;
- CIESPAC (3) : Pr TEBEU Pierre Marie, Dr DERGUEDBE Nébardoum et Dr NGOUYOMBO Ange ;
- CEBEVIRHA (1) : un représentant désigné
- CEMAC (4) :

#### **b. Réunion des experts-pays**

La réunion des Experts-pays regroupera :

- Experts pays (12) : à raison de deux personnes à désigner par les Ministres des Etats-membres.
- Partenaires (13) : OMS (Afro, WR/pays d'accueil), Africa CDC, UNICEF, GIZ, GAVI, KfW, IOM, FAO, BAD, AFD, Banque Mondiale.
- CEEAC (01) : le responsable du service santé de la CEEAC ;
- Commission de la CEMAC (05) : le Commissaire DERDS, le Chef de Cabinet DERDS, le Directeur du Développement Social, le Directeur de la Culture, de la Jeunesse et des Sports et le Directeur en charge de la Recherche.
- Comité sous régional-CEMAC contre Mpx (07) : OCEAC (03), CIESPAC (03), CEBEVIRHA (01).
- Les Premiers responsables (04) de : OCEAC, CIESPAC, CEBEVIRHA et PRASAC.

#### **c. Réunion des Ministres**

- Les six Ministres en charge de la santé des Etats membres ;
- Le Commissaire DERDS ;
- Les Premiers responsables des I.S concernés (OCEAC, CIESPAC, CEBEVIRHA et PRASAC), ainsi que les Experts-pays et le Comité Sous-régional de lutte contre Mpx.
- Invités spéciaux (à déterminer).

Sous réserve des dispositions du pays hôte, l'ouverture de la réunion des Ministres sera assurée par le Président de la Commission.

### IV.3. Programme prévisionnel

#### Réunion préparatoire

Date	Horaire	Etapes
Jour 1 : 26/09/2024		Arrivée des participants, Accueil
		Préparation des dossiers
		Prospection et préparation de la salle de réunion
		Mise en place
Jour 2 : 27/09/2024		Mot introductif du Commissaire DERDS
		Présentation du rapport de la réunion de crise
		Présentation du programme
		Présentation et examen du projet du plan de riposte
		Examen du projet du plan de riposte (suite)
Jour 3 et Jour 4 : les 28 et 29/09/2024		Présentation et examen du projet de budget du plan de riposte
		Présentation et examen du projet de feuille de route contre MPOX
		Présentation et examen de la liste des potentiels partenaires à contacter
		Présentation et examen de la liste des invités et éventuellement des lettres d'invitations aux participants
		Ciôture de la réunion
		Secrétariat, préparation des dossiers de l'atelier des Experts-pays
Jour 5 : 30/09/2024		

## Réunion des Experts

Date	Horaire	Etapes
Jour 1		Accueil et enregistrement des participants
		Cérémonie d'ouverture des travaux
		Mise en place du bureau
		Communications des IS (OCEAC, CIESPAC, CEBEVHIRA & PRASAC)
		Communications des pays
		Communication des partenaires
		Discussion
Jour 2 02/10/24		Reprise de travaux
		TDR des travaux de groupe
		Travaux de groupe : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen du projet du plan de riposte contre les urgences de santé publique en zone CEMAC</li> <li>- Examen du projet de budget du plan de riposte</li> <li>- Examen du projet de la feuille de route</li> </ul>
		Validation en plénière : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet du plan de riposte contre les urgences de santé publique en zone CEMAC</li> <li>- Projet de budget du plan de riposte</li> <li>- Projet de la feuille de route contre le Mpox</li> </ul>
		Présentation et examen du projet du plan de riposte
		Présentation et examen du dossier de la réunion des Ministres
		Termes de référence de la réunion <ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de discours</li> <li>- Projet d'ordre du jour</li> <li>- Projet de recommandation</li> <li>- Travaux de secrétariat</li> <li>- Élaboration du rapport</li> <li>- Lecture et adoption du rapport</li> </ul>
Jour 3 03/10/24		Clôture des travaux



COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMISSION

DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE  
ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CHARGE DES DROITS  
DE L'HOMME ET DE LA BONNE GOUVERNANCE



000933  
N° 12/CEMAC/CDERDS

Bangui, le 23 SEP 2024

*B. Engonga*

*B*

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Commission Economique  
du Bétail, de la Viande et des Ressources Halieutiques (CEBEVIRHA)

N'DJAMENA (République du Tchad)

**OBJET :** Réunion des Ministres de la Santé pour l'adoption du plan sous régional  
de riposte aux urgences de santé publique et de la feuille de route pour la lutte  
contre le Mpxv en zone CEMAC

**Monsieur le Secrétaire Exécutif,**

Avec l'émergence du Mpxv, la persistance des cas de Covid-19 et l'existence de foyers à haut risque d'émergence d'épidémies telles la Maladie à virus Ebola, le choléra et les arboviroses (dengue, chikungunya, fièvre jaune), la sous-région fait face à des menaces de santé publique qui risquent de fragiliser dangereusement son tissu socio-économique.

En réponse à ce contexte multirisque, certains Etats membres de la CEMAC ont individuellement élaboré des « plans multirisques de riposte » à ces urgences. Pour relever efficacement ces défis sanitaires de manière concertée et coordonnée, la Commission de la CEMAC avait organisé en visio-conférence une réunion d'urgence les 29 et 30 août 2024 avec l'Organisation de Coordination pour la lutte contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC) et le Centre Inter-Etats d'Enseignement Supérieur en Santé Publique Centrale (CIESPAC).

A l'issue de cette réunion d'urgence, il a été décidé de la mise en place d'un plan d'action multirisque assorti d'une feuille de route pour la mise en œuvre des actions de lutte contre Mpxv. Ainsi, tenant compte de l'approche « One Health », il apparaît nécessaire que votre institution participe pleinement à ces travaux.

Aussi, j'ai l'honneur de vous inviter à prendre part à la réunion des Ministres du 1<sup>er</sup> au 04 octobre 2024 et à vous faire représenter dans les travaux préparatoires du 27 au 30 septembre 2024 à Bangui.

Pour des besoins logistiques, je vous saurai gré de bien vouloir transmettre les copies de votre passeport et celui de votre collaborateur à l'adresse [derds@cemac.int](mailto:derds@cemac.int), avec copie à [lickio@cemac.int](mailto:lickio@cemac.int).

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Secrétaire Exécutif**, l'assurance de ma parfaite considération.



**Baltasar ENGONGA EDJOJO**

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE  
DE L'AFRIQUE CENTRALE

COMMISSION

DEPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE  
ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, CHARGE DES DROITS  
DE L'HOMME ET DE LA BONNE GOUVERNANCE



0 0 9 3 5  
N°            /24/CEMAC/CI/DERDS

Bangui, le 23 SEP 2024

*Le Président*

*W*

Monsieur le Directeur Général du Centre Inter-Etats  
d'Enseignement Supérieur en Santé Publique d'Afrique  
Centrale (CIESPAC)

BRAZZAVILLE (République du Congo)

**OBJET :** Réunion des Ministres de la Santé pour l'adoption du plan sous régional  
de riposte aux urgences de santé publique et de la feuille de route pour la lutte  
contre le Mpxv en zone CEMAC

Monsieur le Directeur Général,

La réunion tenue par visio-conférence les 29 et 30 août 2024 entre la Commission, l'OCEAC et le CIESPAC avait conclu à la nécessité d'élaborer un plan sous-régional de riposte aux urgences de santé publique assorti d'une feuille de route pour la lutte contre le Mpxv en zone CEMAC.

Y faisant suite, une réunion d'urgence des Ministres de la santé est convoquée le 04 octobre 2024 à Bangui, précédée d'un atelier des Experts-pays en collaboration avec les partenaires du 1<sup>er</sup> au 03 octobre 2024.

Tenant compte de votre double casquette de membre du Comité technique et de Directeur Général du CIESPAC, j'ai l'honneur de vous inviter ainsi que vos deux collaborateurs, membres du Comité technique, à prendre part aux travaux préparatoires du 27 au 30 septembre 2024 et à la réunion Ministérielle.

Pour des besoins logistiques, je vous saurai gré de bien vouloir transmettre la copie de votre passeport ainsi que celles de vos collaborateurs à l'adresse [derds@cemac.int](mailto:derds@cemac.int), avec copie à [jokip@cemac.int](mailto:jokip@cemac.int).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'assurance de ma parfaite considération.



**BALASAR ENGONGA EDJO'O**